DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE CHALONS EN CHAMPAGNE

CANTON DE MARSON

COMMUNE DE CHEPY

Date de convocation :

21 Mars 2008

Nombre de Conseillers 11

Présents 11
Votants 11

N° 1080

Objet :

Délégués au Syndicat du Mont Louvet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 MARS 2008

L'an deux mil huit, le 26 mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous le Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

M. MENISSIER- Ph. GIOVANNI - G. VILLE - P. WEBER
P.BALOURDET - F. PHILIPPON - D. CHAURE – S RENAULT.
J. SOURDET – B. DIOUY -
Formant la majorité des membres en exercice.
A été élue secrétaire : S. RENAULT-
Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des représentants de la commune auprès du syndicat intercommunal de distribution d'eau potable du Mont Louvet :

- 2 délégués titulaires,
- 1 délégué des abonnés.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur du papier blanc.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Elections des délégués titulaires

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins 11
Bulletins litigieux à déduire 1
Nombres des suffrages exprimés 10
Majorité absolue 6
Ont obtenu :
Jérôme ROUSSINET 10 dix voix
Damien CHAURE 10 dix voix
Ont été proclamés élus, car ayant obtenu la majorité absolue :
Jérôme ROUSSINET – Damien CHAURE.

Elections du représentant des abonnés

Il a été ensuite procédé, dans les mêmes conditions, à l'élection du représentant des abonnés :
Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins 11
Bulletins litigieux à déduire
Nombres des suffrages exprimés 11
Majorité absolue 6
A obtenu
François LEBLANC 11 onze voix
A été proclamé élu, car ayant obtenu la majorité absolue :
François LEBLANC

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 27 mars 2008

Le Maire,

J. ROUSSINET.